

Communication

Information médias théories pratiques

vol. 35/1 | 2018

Vol. 35/1

Chloé DELAPORTE, Léonor GRASER et Julien PÉQUIGNOT (dir.) (2016), *Penser les catégories de pensée. Arts, culture, médiations*

Paris, L'Harmattan

Anca Christine Pascu



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communication/7469>

ISBN : 978-2-921383-83-7

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Ce document vous est offert par Bibliothèque de l'Université Laval



Référence électronique

Anca Christine Pascu, « Chloé DELAPORTE, Léonor GRASER et Julien PÉQUIGNOT (dir.) (2016), *Penser les catégories de pensée. Arts, culture, médiations* », *Communication* [En ligne], vol. 35/1 | 2018, mis en ligne le 26 février 2018, consulté le 01 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communication/7469>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mars 2018.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Chloé DELAPORTE, Léonor GRASER et Julien PÉQUIGNOT (dir.) (2016), *Penser les catégories de pensée. Arts, culture, médiations*

Paris, L'Harmattan

Anca Christine Pascu

RÉFÉRENCE

Chloé DELAPORTE, Léonor GRASER et Julien PÉQUIGNOT (dir.) (2016), *Penser les catégories de pensée. Arts, culture, médiations*, Paris, L'Harmattan

- 1 L'ouvrage dirigé par Chloé Delaporte, Léonor Graser et Julien Péquignot comprend une introduction et 12 études regroupées en 3 parties.
- 2 L'introduction, rédigée par les directeurs et intitulée « De l'objet à l'objectivation », tente une explication de la notion générale d'objet. Le point de départ établit la comparaison entre l'appréhension de l'objet en sciences « dures » (les sciences de la nature et les sciences formelles) et l'appréhension en sciences sociales et humaines. Même si la distinction entre ces deux catégories de sciences reste un débat ouvert, on constate des différences entre elles en ce qui concerne les fondements épistémologiques de la notion d'objet.
- 3 Pour les auteurs, les différences résident dans le processus d'objectivation qui, d'après eux, représente le processus de construction « objective » de l'objet. Ils comprennent l'objectivation plutôt comme la construction d'une « représentation objective » de l'objet. La notion de représentation renvoie à celle de modèle au sens de la théorie des modèles et le qualificatif d'*objectif* porte sur les caractéristiques objectives, opposées aux caractéristiques subjectives. Des questions ontologiques et épistémologiques très fortes se croisent, notamment celle de l'existence des objets par rapport à l'objectivation.

- 4 Pour ces auteurs, « regarder implique toujours objectiver qui implique toujours catégoriser » (p. 8). Le passage d'une implication à l'autre n'est pas tout à fait justifié et le raisonnement réduit le processus de catégorisation à sa dimension constructiviste.
- 5 Les auteurs perçoivent la dichotomie objectivité-subjectivité comme une dimension du processus de catégorisation. Pour nous, la dimension subjective porte sur les traits de nature psychologique par opposition aux traits de nature logique, déduits par raisonnement, qui constituent l'objet. Les disciplines ne catégorisent pas de la même manière. Les catégories doivent être pensées et repensées en permanence, surtout dans les sciences humaines où les implications idéologiques restent très fortes.
- 6 L'ouvrage est divisé en trois parties correspondant aux trois axes : « Catégories et pensées », « Catégories et performativité » et « Catégories et usages ».
- 7 La première partie comprend trois textes. Le premier, intitulé « La catégorisation au risque de la normativité : Défis épistémologiques, enjeux critiques », porte sur les questions de normativité en catégorisation opérée en sociologie de l'art et de la culture.
- 8 L'auteur, Laurent Fleury, part d'un cadre plus large que la sociologie et se propose d'analyser le « paradoxe » apparent entre la dimension logique, technique, scientifique et la dimension subjective, normativiste propre à la sociologie du processus de catégorisation. Deux questions guident sa réflexion : une sociologie non normative est-elle possible ? ; une sociologie de l'art et de la culture peut-elle être non normative ?
- 9 Même si ces questions sont aussi vieilles que l'histoire de la philosophie et de la pensée humaine, Fleury essaie d'y répondre en se situant dans le cadre de la sociologie contemporaine française en formulant ses propres hypothèses : la catégorisation a un double impact cognitif et normatif ; la normativité peut être consubstantielle au discours des sciences sociales, elle rétablit une sorte d'équilibre entre la subjectivité extrême et l'objectivité purement scientifique.
- 10 Fleury analyse la notion de catégorie de pensée à travers le prisme de la sociologie, mais en s'appuyant sur l'entrecroisement des disciplines comme la linguistique (Émile Benveniste), la sociologie (Émile Durkheim, Marcel Mauss et Max Weber), la philosophie (Michel Foucault).
- 11 Il énonce dans le cadre de ce qu'il appelle des « catégories purement descriptives » la différence entre un comportement et une représentation liée aux pratiques culturelles. Il formule aussi le problème de l'influence de la sémantique économique sur la culture. La problématique autour des institutions culturelles, des usagers, du public, du succès public, de la fréquentation et du taux de fréquentation est évoquée comme source d'une possible catégorisation des notions actuelles de la sociologie de la culture. Ce type d'approche de la catégorisation peut entraîner légitimation ou délégitimation de certains objets, discours et pratiques culturels.
- 12 Dans sa conclusion, l'auteur affirme que l'exigence d'une réflexion épistémologique en tant qu'acte de penser doit s'opposer aux impensées et présupposés dans le processus de catégorisation et, selon Weber (2016), « renouer avec l'éthique scientifique d'une sociologie soucieuse d'explicitier ses concepts fondamentaux » (p. 31).
- 13 Le deuxième texte, intitulé « (Im)posture du catégorisme », présente les débats contemporains en philosophie sur la catégorisation. Eszter Horváth entreprend une analyse épistémologique de la catégorie philosophique de la pensée en partant de deux de ses dimensions avec des valeurs binaires. La première est représentée par le type de

l'étendue de la pensée, son ouverture : de la pensée close vers la pensée ouverte. La deuxième se définit par le type d'organisation de la pensée : de la pensée structurée vers la pensée non structurée.

- 14 Son objet d'étude est l'évolution des catégories de pensée, à partir de la pensée transcendante d'Emmanuel Kant. Elles justifient leur choix en affirmant que le transcendantal de Kant est possiblement critique et même autocritique.
- 15 Un débat critique sur la critique de la critique s'ouvre en ce début de XXI^e siècle. Les livres de Catherine Malabou (2014), de Jean-Luc Nancy (2001, 2002) et de Jean-Michel Salanskis (2007, 2014) sont cités en tant que récipiends de nouvelles idées qui forment une nouvelle pensée transcendante. Cette nouvelle pensée transcendante est issue de « l'ambiguïté indépassable » qui caractérise la pensée kantienne naviguant entre empirisme et rationalisme, entre expérience sensible et entendement rationnel. Et pourtant, c'est cette ambiguïté qui lui confère la capacité de trouver de nouvelles sources.
- 16 L'étude continue avec une analyse de la pensée par le poststructuralisme représenté principalement par Jacques Derrida, Jean-Luc Nancy et Quentin Meillassoux.
- 17 Les notions opposées de construction et de déconstruction liées à la notion de structure et, donc, à l'affirmation d'une post-structure sont controversées. L'auteure se demande, en conclusion, si ce n'est qu'une nouvelle imposture du catégorisme avec tous les paradoxes qu'il entraîne.
- 18 Le troisième texte, « Sociologie analytique du genre culturel. Nomisme, constructivisme des marges et réalisme » d'Hervé Glevarec, analyse l'usage sociologique de la catégorie de genre culturel. Son étude se construit autour du paradoxe existant entre l'usage ordinaire de cette catégorie en sociologie de la culture et sa « définition conceptuelle », et s'exprime par la nuance légèrement opposée entre l'idée de « légitimité des genres » et celle de « variabilité des genres ». Il part de l'hypothèse soutenue par une étude de Guy Bellavance, Myrtille Valex et Michel Ratté (2004) consacrée à l'inconsistance du genre.
- 19 L'auteur énonce et analyse trois positions sociologiques à propos du genre culturel : le nomisme, le constructivisme des marges et le réalisme.
- 20 Le nomisme conçoit le genre comme un nom au sens linguistique. Selon cette position, la construction d'une classe est purement subjective et décidée par le sujet qui met le langage en premier. Pour critiquer cette idée, l'auteur s'appuie sur la triade Objet-Representamen-Interprétant de Charles S. Peirce, repris en sociologie, en formulant l'idée du genre stratégique comme interprétant de nature stratégique : le genre est un produit d'une lutte de classement.
- 21 Le constructivisme des marges affirme que le genre culturel est un type dont les occurrences ont des propriétés partagées, mais, en plus, il est construit selon une certaine stratégie dont le vocabulaire et la géométrie sont variables. Selon cette théorie, la construction de la catégorie est dépendante d'autres paramètres que les propriétés des objets qu'on classe de façon à ce que la catégorie « connote » et non pas « dénote » un ensemble d'objets.
- 22 Le réalisme considère que le genre renvoie à une « réalité » des propriétés des œuvres et non pas seulement à une instrumentalisation par une fonction stratégique.
- 23 Tous les exemples présentés sous la forme de schèmes appartiennent au domaine de la musique. « Le genre musical serait alors un ensemble d'événements musicaux régis par des traits des objets reconnus de façon partagée par une communauté nationale et non

par des groupes ou des classes circonscrites. » (p. 62) Le genre culturel serait donc une catégorie culturelle qui constitue un savoir partagé et, en même temps, une norme contraignante.

- 24 La deuxième partie, intitulée « Catégories et performativité », comprend cinq études.
- 25 Sarah Burnautzki, dans son texte « Penser le pouvoir de racialisation des catégories d'études littéraires », réalise une étude de la construction et de la structure des œuvres littéraires par rapport à la racialisation. Elle définit la racialisation comme étant le rapport de domination à l'œuvre dans l'espace littéraire tel qu'il a été décrit par des sociologues de la littérature comme Pierre Bourdieu et Pascale Casanova.
- 26 L'auteure illustre par trois exemples issus de la critique littéraire le pouvoir symbolique et performatif des catégories littéraires. Le premier exemple porte sur la critique du roman *Le devoir de violence* de l'écrivain malien Yambo Ouologuem, qui a obtenu le prix Renaudot en 1968. Dans son analyse de la critique du roman par Robert Kanter parue dans *Le Figaro littéraire*, Burnautzki affirme que la critique suggère l'existence d'une différence nette entre « nous » et « eux », une « ligne de couleur » métaphorique, d'où la conclusion de la présence d'un pouvoir de racialisation des catégories littéraires. Le deuxième exemple vient d'une anecdote relatée dans le recueil d'essais *La Nouvelle Chose française* (2008) de l'auteur tchadien Nimrod à propos de son roman *Le départ* (2005). Le troisième exemple de racialisation littéraire, puisé dans le contexte universitaire, est celui de Léonora Miano et de son recueil *Habiter la frontière* (2012), dans lequel on assiste à la confrontation entre l'écrivain subsaharien Sony Labou Tansi et son éditeur français.
- 27 Selon Burnautzki, ces exemples ne conduisent pas seulement à des « questions purement littéraires dans l'espace littéraire » (p. 82), mais aussi à des interrogations concernant l'influence d'une « histoire racialisée » (p. 83) sur l'ordre culturel et social.
- 28 En traitant de la racialisation des catégories littéraires, l'auteure part de l'analyse sémantique et performative de la catégorie de race par une approche socioconstructiviste en soulignant le caractère flottant et instable de cette catégorie. Ensuite, elle étudie l'effet réel de la « race » dans les pratiques littéraires en littérature française et dans les études littéraires françaises en soulignant l'ancrage au texte et à la tradition et en contournant les éléments d'ordre sociologique et politique.
- 29 Selon l'auteure, l'approche de Bourdieu pour saisir et décrire les rapports de domination dans lesquels la littérature et les études littéraires sont impliquées produit un modèle de pensée purifiée des effets de la « race », qui est inapte à saisir et à analyser la violence de la racialisation. Selon elle, la différence racialisée est une catégorie de pensée absente des études littéraires françaises.
- 30 Deux conclusions générales sont formulées : le monde est si racialisé que nous ne nous en apercevons pas ; par conséquent, il n'existe aucune position neutre — une interrogation permanente et une attitude réflexive s'imposent dans les processus de classification et de hiérarchisation des études littéraires.
- 31 La première conclusion nous paraît formulée d'une manière générale sans qu'elle puisse être argumentée et explicitée par l'étude même. Par contre, la deuxième conclusion, tout à fait pertinente, pourrait s'étendre aux autres domaines que les études littéraires.
- 32 Dans « Classer, est-ce (im)penser ? Un questionnement critique appliqué aux modes de classification des savoirs », Florence Salanouve démontre la dimension opératoire des catégorisations des systèmes de classification des bibliothèques. Elle prend comme point de départ l'analyse du livre de Georges Perec *Penser/classer* (1985), en citant les

questionnements de cet auteur sur le rapport cognitif entre « classer » et « penser » auxquels elle ajoute sa propre question : « À quoi je ne pense pas quand je veux classer ? D'où le titre de notre réflexion : classer est-ce (im)penser ? » (p. 87)

- 33 Dans son analyse de la notion de classification, l'auteure adopte comme modèle la classification des bibliothèques en affirmant qu'elle se situe à l'intersection d'une approche interprétative (déductive au sens que les objets sont regroupés dans des classes sur la base de leurs propriétés observables) et d'une approche épistémologique, constructiviste (au sens que la classification doit être interprétée comme une vue sur le monde). Elle rajoute à ce point de vue la dimension d'une représentation idéologique de la connaissance dans la classification.
- 34 L'étude contient l'analyse en diachronie de la notion de genre comme cellule de base de la classification. L'auteure cite, d'une part, des théoriciens de la déconstruction (Michel Foucault, Jacques Derrida, Gilles Deleuze, Richard Rorty) et, d'autre part, des épistémologues des sciences (Thomas Kuhn, Imre Lakatos, Karl Popper, Paul Feyerabend). En ce qui concerne la « dimension idéologique » de la classification, elle affirme que les classifications sont construites à partir de représentations sociales et constituent une « représentation idéologique du savoir » (p. 91).
- 35 Elle retient deux caractéristiques majeures du processus de catégorisation (le système RAMEAU — langage documentaire d'indexation utilisé par la Bibliothèque nationale de France à partir de 1980) : le système de classification constitue un champ autonome et la subjectivité est inhérente au processus de classification.
- 36 Cette subjectivité, en plus de la dimension idéologique, est présente dans la définition de la notion de genre. L'auteure cite, d'une part, des études étatsuniennes qui mettent en évidence le rapport homme-femme dans la production et la classification du savoir en démontrant comment l'acte de classer crée des systèmes d'exclusion, de marginalisation ou de hiérarchisation et, d'autre part, une étude de la chercheuse autrichienne Corinna Bath sur l'effet de la technologie de l'ordinateur et des systèmes de communications numériques sur le processus de classification.
- 37 En conclusion, trois idées sont mises en exergue :
 - Une « bibliothèque neutre » n'existe pas ; elle est toujours dépendante de la société, des structures du pouvoir ; le processus de classification est influencé par les structures sociales et, à son tour, il les influence par sa fonction stratégique dominante, s'inscrivant toujours dans un jeu de pouvoir ;
 - La notion de genre dépend de plus en plus des nouvelles technologies ;
 - Ce qui relève de « l'(im)pensé » (au sens de la logique rationnelle) dans le processus de classification et de qui doit tenir compte « la bibliothèque du futur » est le fait de mettre à la disposition de tout le monde des méthodes de catégorisation résistant aux schémas d'exclusion et de marginalisation.
- 38 Même si parfois une certaine ambiguïté demeure dans l'utilisation des mots *classification* et *catégorisation*, l'étude de cette problématique est très intéressante.
- 39 Mahalia Lassibille, dans « La “danse africaine contemporaine” : un paradoxe chorégraphique. Une ethnographie de la catégorisation au Niger », présente une analyse de la catégorie socioculturelle de la « danse africaine contemporaine » en partant de la notion générale de sens commun de catégorie.
- 40 À partir des années 1990, les créations chorégraphiques d'Afrique subsaharienne ont été désignées, en Europe, par l'expression « danse africaine contemporaine ». Ce syntagme a

engagé un nombre de débats sur la terminologie utilisée et sur son contenu sémantique. L'étude de Lassibille est une analyse critique de ces discussions, qui part de l'insertion dans l'histoire des tensions suscitées et des questions posées aux artistes.

- 41 L'auteure envisage la manière dont les danseurs nigériens répondent à ces tensions et interprètent cette catégorie. En se basant sur son étude des danses des Peuls *WoDaaBe* en 1994, elle est amenée à réfléchir sur une « ethnographie de la catégorisation » d'un point de vue théorique et méthodologique. Une première catégorie analysée est celle de la danse africaine, qu'elle classe dans la catégorie stéréotypée. Le caractère stéréotypé fait appel à des études ethnomusicologiques (Curt Sachs) ou chorégraphiques (Germaine Acogny, Alphonse Tiérou) qui ont essayé de cerner les mouvements caractéristiques de la danse africaine. La remise en cause du stéréotype se situe dans l'opposition entre le traditionnel comme figé et le moderne comme dynamique, en mouvement. L'analyse porte sur le rapport « traditionnel-contemporain » de la danse et sur la problématique de son institutionnalisation au Niger. S'appuyant sur des entretiens avec des danseurs nigériens, l'étude montre que la catégorie de danse contemporaine doit composer avec des éléments modernes, comme le *hip-hop*, mais qui n'entrent pas en opposition avec le traditionnel. Au contraire, danseurs, chorégraphes et enseignants interprètent et reconstruisent, dans un processus de multi-composition, ces éléments divergents dans un ensemble.
- 42 La théorie du « braconnage culturel » de Michel de Certeau est ici évoquée pour affirmer que si les propriétaires imposent le sens des biens culturels, les utilisateurs mènent des actes de résistance et recomposent ce sens.
- 43 Trois conclusions closent cette étude :
 - Les catégories ont une forte portée politique ;
 - Les catégories de danse africaine traditionnelle et de danse africaine contemporaine sont nécessaires et elles se révèlent structurantes dans la démarche artistique ;
 - La construction de ces catégories est continue et elle évolue dans le temps.
- 44 Laurent Di Filippo, dans « Des récits médiévaux scandinaves aux mythes nordiques : catégorisation et processus d'universalisation », analyse le processus d'universalisation opéré par l'Occident chrétien dans la catégorisation des mythes nordiques.
- 45 L'étude commence par la description du cadre épistémologique des notions de mythe et mythologie présentes dans de nombreuses disciplines comme l'anthropologie, l'histoire des religions et même, récemment, d'une manière métaphorique, dans la description des objets comme « mythes contemporains », « mythes fondateurs », « mythification » — à propos du traitement médiatique de l'information.
- 46 L'auteur affirme que ces acceptions hétérogènes sont dues à deux tendances au cœur des questionnements actuels en sciences sociales et humaines : l'universalisme (Claude Lévi-Strauss) qui cherche à comprendre le « mythe » dans son universalité et le particularisme qui interprète chaque cas par rapport à ses spécificités (Franz Boas, Edward Sapir, Jean-Louis Siran, Claude Calame).
- 47 L'auteur examine la question de l'universalité de la catégorie de mythe à partir d'un cas — les mythes nordiques — et y mène une réflexion méthodologique sur les catégories de pensée.
- 48 Pour élucider la nature des syntagmes « mythes nordiques » et « mythologie nordique », l'auteur analyse des sources scandinaves qui sont, selon lui, nombreuses, variées et souvent contradictoires. Il réalise une analyse descriptive des sources écrites, des

manuscripts, des copies tardives réalisées après l'arrivée du christianisme. Il rappelle aussi les traces archéologiques et la toponymie, en citant finalement Antony Faulkes qui avait décrit la mythologie nordique comme « un ensemble désorganisé de traditions conflictuelles » (p. 117).

- 49 Di Filippo formule ainsi son hypothèse de travail : considérer chaque source comme une manifestation particulière produite non d'une simple transmission, mais des multiples influences et recompositions. Son objectif est d'articuler l'analyse linguistique et l'analyse diachronique pour mieux appréhender le processus d'uniformisation et d'universalisation du mythe nordique. Il commence par l'analyse linguistique descriptive du mot *mythes* en vieux norrois. En s'appuyant sur les théories épistémologiques de Boas et Saphir, il ajoute une analyse en diachronie en exposant les idées de l'érudit islandais Magnús Ólafsson (1609) (Faulkes, 1979), de l'historien danois Peder Hansen Resen (1665) (Faulkes, 1993) et les travaux de Paul-Henri Mallet (1756).
- 50 Il termine en examinant les changements catégoriels introduits par la traduction et l'assimilation. Il s'appuie sur son étude des notions encodées par les mots *mythen*, *mythes* et *myths* en allemand, en français et en anglais.
- 51 Les conclusions de l'étude sont nombreuses :
 - La catégorie du mythe participe à imposer une vision uniformisante de l'altérité et contribue à façonner le regard que nous portons sur l'altérité temporelle, géographique et linguistique ;
 - D'autres catégories, comme la religion ou le dieu, doivent être appréhendées d'une façon semblable à celle du mythe ;
 - La problématique du processus d'universalisation et d'uniformisation doit être abordée dans le contexte de ses effets sur la diversité culturelle et linguistique ainsi que sur la perte des richesses symboliques ;
 - La connaissance des langues anciennes est plus jamais que nécessaire à qui veut comprendre la manière dont se sont constituées nos sociétés ;
 - Le maintien des langues anciennes dans l'enseignement, voire l'introduction d'autres langues moins connues, est nécessaire dans nos écoles.
- 52 Line Renard, dans « Les manteaux de prestige māori. Du trésor ancestral à l'objet de collection muséal », en décrivant le « manteau de prestige » māori de la Nouvelle-Zélande, déploie toute la complexité catégorielle contenue dans la notion de culture matérielle. Cette étude ethnologique porte sur un objet matériel, le manteau comme pièce textile chez les Māori de la Nouvelle-Zélande qui est analysé à la fois comme objet ancestral et œuvre d'art.
- 53 L'auteure passe en revue les travaux ethnographiques qui ont étudié cet objet de 1924 jusqu'à 2014. Le cadre théorique adopté est celui d'Alfred Gell (1998, 2009) qui propose une anthropologie des œuvres d'art vues comme « objets autour desquels se nouent des relations sociales » (p. 137) exprimées par les éléments suivants :
 - les indices (les objets) ;
 - les artistes ;
 - les destinataires ;
 - les prototypes (la représentation de l'indice).
- 54 Renard se propose d'analyser les relations sociales qui mettent en rapport l'indice (les manteaux de prestige) avec les différents destinataires : les membres de la société māori de la Nouvelle-Zélande et les différents musées d'ethnologie européens. Elle commence

par une description de la confection du manteau et poursuit en le décrivant comme appartenant à la catégorie des « trésors tangibles et intangibles » (p. 141) en rappelant que dans la représentation māori, il n'existe pas de distinction ontologique entre les personnes et les choses.

- 55 La dernière partie de son étude est consacrée à l'analyse de la place du « manteau de prestige » en tant qu'objet de collection dans la classification muséale des musées européens. En tant qu'objet de collection, il peut être interprété comme un « agent » puisqu'il provoque des émotions chez les exposants et chez le public, il impose dans l'exposition des contraintes par sa forme ; il tisse des relations entre le monde des musées et la société māori de la Nouvelle-Zélande ; il engage des responsabilités à l'égard de sa conservation.
- 56 De manière générale, cette étude montre que le rapport humain à la culture matérielle diffère en fonction des contextes et des acteurs, et ce, toujours dans une dynamique continue.
- 57 La troisième partie comprend quatre textes, qui portent sur l'usage de certaines catégories et sur leur construction à partir des critères parfois contradictoires, des éléments subjectifs, des éléments d'ordre social et politique.
- 58 Dans « Les adolescents ont-ils des problèmes de mémoire ? Repérer et retenir les références objectives associées aux œuvres », Tomas Legon, en analysant l'usage des « références objectives » par les lycéens, montre comment la compréhension des mécanismes de mémorisation est un prérequis à la pratique des enquêtes en sociologie de la culture.
- 59 Legon a réalisé une étude sociologique basée sur des enquêtes et des entretiens menés auprès d'adolescents au sujet de leurs pratiques culturelles. Plus précisément, en partant de la remarque que la plupart des adolescents ne se souviennent pas des noms des œuvres et des auteurs qu'ils ont lus, il s'interroge sur ce phénomène de « manque de mémoire ». Son objectif est de montrer que les lycéens n'ont pas tous des raisons sociologiques de repérer, de mémoriser et de mettre en correspondance les références objectives comme les noms des artistes et les noms des œuvres. Il définit la notion de référence objective par l'ensemble des éléments qui sont associés à une œuvre et qui ne dépendent pas de l'avis du consommateur.
- 60 Par rapport aux références objectives, l'auteur s'interroge sur les critères d'organisation cognitive des expériences passées qui soient différents du modèle de type « bibliothèque ». Il fait référence aux films qui, selon lui, peuvent être catégorisés à partir de critères moins « objectifs » comme la fonction, le public auquel ils sont destinés, le degré de diffusion, les sentiments qu'ils nous inspirent. Il prend en compte dans ses enquêtes les récits d'expériences passées et discute les apprentissages sociaux en tant que manière de catégoriser les expériences passées.
- 61 Ses données statistiques montrent que les enfants de milieux supérieurs portent davantage leur attention sur le réalisateur d'un film que ceux issus des milieux moyens ou populaires.
- 62 Les enquêtes à la base de cette étude analysent aussi la double influence du plaisir esthétique et des moteurs de mémorisation : le plaisir esthétique qui a une influence sur la mémorisation et, inversement, la mémorisation des références objectives qui détermine, d'une certaine manière, le plaisir esthétique.

- 63 En conclusion, la mémorisation représente un facteur d'organisation des expériences futures, qui varie selon les individus. La variabilité individuelle et la subjectivité restent pour le sociologue un paramètre important dans l'analyse de la construction des catégories de pensée.
- 64 Serge Proust, dans « Les incertitudes de catégorisations au cœur des mobilisations collectives relatives au régime de l'intermittence », analyse toute la problématique de nature épistémologique, sociologique, linguistique autour de la notion d'intermittent et de ses notions sous-jacentes : artiste, technicien, précaire. Il commence par examiner le cadre juridique comme fondement de la définition de cette notion pour conclure que l'intermittence est « une catégorie pratique utilisée pour se repérer, pour se faire repérer et pour repérer les pairs dans le champ artistique » (p. 172).
- 65 En partant de notions d'ordre juridique comme le travail, l'emploi, le chômage, il montre que l'utilisation de cette catégorie masque en même temps qu'elle autorise une incertitude des classements sociaux. L'intermittence se caractérise par deux zones qui ne sont pas très nettement définissables et qu'il nomme grises : une qui se situe entre « indépendance » et « salariat », l'autre entre « artiste » et « technicien ».
- 66 Le nœud central dans l'appréhension et la définition de certaines catégories dont l'intermittence fait partie est la lutte politique pour établir la pertinence ou la non-pertinence de la prise en compte de certains paramètres à la base de la catégorisation. À titre d'exemple, l'auteur cite les organisations syndicales des artistes et leurs types de classification à partir de 1945 jusqu'à nos jours ainsi que les luttes relatives au régime de l'intermittence dans les universités en lien avec les débats théoriques et politiques.
- 67 Finalement, une section est consacrée à l'intermittence et à la précarité, à partir d'études sociologiques sur les groupes « menacés de déclassement » (Eckert, 2014) ou qualifiés de « surnuméraires » (Chartier, 1982 ; Tasset, 2015 ; Bourdieu, 2012).
- 68 Selon l'auteur, l'intermittence s'est constituée en une catégorie sociologique, car, d'une part, elle met en évidence le succès politique de la catégorie « intermittents et précaires » tout en s'avérant incapable de véritablement « construire » des groupes nouveaux et, d'autre part, elle implique une réflexion sur le rôle des rapports sociaux dans l'organisation des champs artistiques.
- 69 Dans « Des publics qui ne comptent pas ! Mises à l'épreuve d'une catégorie d'action publique », Chloé Langeard examine la catégorie de public par rapport au non-public. Dans une perspective constructiviste de la catégorisation, l'auteure prend en compte l'aspect contradictoire dans le travail d'élaboration et de représentation d'une catégorie. Les travaux sur l'histoire de l'État montrent que dans le processus de classer, d'ordonner et d'administrer les populations et les biens, l'État a toujours bénéficié des ressources du pouvoir politique (Foucault, 1976 ; Desrosières, 1993 ; Porter, 1995).
- 70 Langeard s'intéresse à la catégorie de public dans le domaine artistique et culturel en considérant comme sources deux catégories de documentation les études des sciences sociales, notamment les études statistiques, et les travaux des administrations. Elle aborde le « travail social de définition et délimitation » de cette catégorie ainsi que les études performatives en suivant sa construction et ses reconfigurations successives.
- 71 La catégorie de public se construit comme une action publique, au service de l'institutionnalisation d'une politique publique. Les principales études quantitatives sociologiques à partir de 1960 (Bourdieu et Darbel, 1966) portant sur les publics ne

conçoivent le public que sous l'angle du dénombrement, dont l'estimation est vue comme une abstraction comptable.

- 72 Langeard s'appuie sur le concept négatif de non-public pour argumenter la construction de la catégorie de public. Par non-public, elle entend ceux qui n'accèdent pas à la culture. L'idée assez débattue au sein de la logique moderne est celle de définir une « frontière épaisse, floue non précise » entre la catégorie et sa négation, une entreprise d'autant plus difficile en ce qui concerne les catégories sociologiques. Selon l'auteure, cette frontière « floue » est constituée par le « public potentiel » et par le couple « public-non public », dont le caractère dichotomique se perd à cause de la présence « des publics » sous l'effet de la territorialisation de l'action publique ou de la prise en compte de catégories à potentiel dichotomique telles que le sexe, les immigrés, le groupe d'âge, les handicapés. La participation et la consultation citoyennes par différents paliers de gouvernance comme les assises, les états généraux, les comités de suivi, les conférences consultatives sont aussi analysées comme des critères contribuant à la construction et à la reconfiguration de la catégorie de public ayant comme objectif la démocratisation culturelle.
- 73 Les publics doivent être pensés comme des ensembles d'acteurs individuels agissant dans différents endroits tels les réseaux sociaux, les blogues et autres sites participatifs. Le régime de l'art pour art reposant sur des jugements de valeur artistiques, endogènes et autonomes est remplacé par le régime de l'art et la culture pour tous reposant sur les jugements de valeur des acteurs et nécessitant des méthodes exogènes, hétérogènes et pluridimensionnelles pour mieux les saisir.
- 74 La conclusion de cette étude sur la catégorie de ou des publics porte, d'une part, sur les modalités de mise en œuvre d'une politique publique et qui s'exprime par une extension de la catégorie de ou des publics vers celle de population et, d'une part, sur ses impensés : la recherche sociologique doit s'orienter vers d'autres aspects qui caractérisent les publics comme la capacité d'évaluation, le dynamisme, la position de citoyen, l'action publique.
- 75 Aude Inaudi et Pierre Barbagelata, dans « Digital natives ? Ou comment légitimer un discours clivant », reprennent la catégorie de *digital natives* décrite par Mark Prensky et analysent ses implications dans les politiques et les pratiques éducatives en France.
- 76 Cette étude analyse le sens du concept de *digital natives* à partir de sa « définition » initiale et des enjeux socioculturels qu'il implique. L'analyse est basée sur des discours et des observations de terrain.
- 77 L'expression *digital natives* apparaît pour la première fois en 2001 dans le texte « Digital natives, digital immigrants » de Prensky. Dans ce texte, l'expression désigne la génération des jeunes qui sont nés avec les « technologies numériques ». En utilisant ces technologies sous toutes leurs formes, dans différentes activités, ils ont acquis un autre mode de traitement de l'information. Leur mode de raisonnement, d'action, d'apprentissage serait plus rapide, non linéaire et pluriel. Cela leur confère un comportement différent des *digital immigrants*, les adultes (voire les enseignants) qui conservent les comportements acquis au cours d'une période antérieure aux technologies modernes de l'information. Cette différence entre les deux types de comportements et de pratiques engendre un décalage entre la « pédagogie traditionnelle » et la « pédagogie moderne », celle-ci devant être adaptée en fonction des nouvelles technologies. Dans sa conclusion, Prensky remet

fortement en question la « compatibilité entre les pratiques culturelles » instituées et les « outils médiatiques émergents » (p. 205).

- 78 Les auteurs de cette étude formulent l'hypothèse que le rapport entre les nouvelles technologies de l'information et les jeunes utilisateurs (*digital natives*) est caractérisé par une forte différence entre l'aisance manipulatoire des outils et leur usage raisonné. L'hypothèse sous-jacente fait état d'un clivage entre la culture « traditionnelle » des adultes et celle des adolescents consommateurs du numérique. Ces hypothèses seront mises à l'épreuve par l'analyse d'un corpus composé de discours issus du monde scolaire (de 2010 à 2015), de discours d'accompagnement et d'une revue de la littérature sur les sciences de l'information et de la communication.
- 79 Le texte est structuré en trois parties : la présentation du cadre théorique et méthodologique, la présentation d'une étude de terrain ainsi que de ses résultats et la conclusion. C'est dans un contexte d'analyse critique de l'utilisation des nouvelles technologies avec ses avantages et ses désavantages, directement liée à la catégorie *digital natives*, que les auteurs placent leur étude.
- 80 Les textes de leur corpus examinent comment se répand et comment est utilisée une technologie par les individus, et ils tiennent pour évidente la capacité d'une technologie de s'imposer rapidement en raison de sa diffusion dans la société. Les auteurs utilisent comme cadre théorique l'impensé informatique théorisé par Pascal Robert et la sociologie des techniques de l'innovation de Patrice Flichy. L'impensé informatique représente le fait de considérer l'utilisation de l'informatique dans la société depuis plus de 40 ans et, plus récemment, le numérique comme une évidence, sans fournir d'explications ni soulever d'interrogations sur l'effet de la diffusion massive de ces outils apparentés à l'ordinateur.
- 81 Dans une première partie, les auteurs définissent les trois axes de leur interprétation sémio-politique du texte de Prensky : les savoir-faire manipulatoires du numérique par les jeunes, leur discernement dans l'usage de ces technologies et les recommandations éducatives. Selon les auteurs, Prensky affirme sans les démontrer l'importance et la prégnance des savoir-faire manipulatoires dans la vie quotidienne des *digital natives*, considère que les *digital natives* ont une manière propre de penser et propose que les enseignants doivent évoluer en mettant en œuvre des méthodes pédagogiques induites par le numérique.
- 82 Dans l'analyse de leur corpus de discours, les résultats obtenus mènent à la conclusion 1) qu'aucune des compétences retenues par Prensky n'est effective, 2) que les compétences numériques des jeunes sont insuffisantes pour leur future insertion professionnelle, car elles ne sont pas en concordance avec la réalité, 3) que l'approche de Prensky est en contradiction avec le principe d'éducation qui vise à rendre les élèves autonomes et compétents dans leur vie d'adulte, 4) que l'approche de Prensky propose une utilisation « consumériste » des nouvelles technologies et non pas une utilisation « intelligente ».
- 83 Les technologies du numérique, conçues pour favoriser les usages individualisés, intuitifs et transgénérationnels, peuvent devenir un handicap pour la formation et l'éducation de certaines catégories de personnes, parmi lesquelles se retrouvent les jeunes.
- 84 En conclusion, les auteurs valident l'hypothèse sous-jacente d'un clivage entre la culture traditionnelle et la culture induite par les nouvelles technologies¹.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAVANCE, Guy, Myrtille VALEX et Michel RATTÉ (2004), « Le goût des autres. Une analyse des répertoires culturels de nouvelles élites omnivores », *Sociologie et société*, 36(1) : 27-57.

BENA DJANGRAG, Nimrod (2008), *La Nouvelle Chose française : commerce de l'imagination 1*, Arles, Actes Sud.

BENVENISTE, Émile (1966/1958), « Catégories de pensée et catégories de langue », *Les études philosophiques*, 4, repris dans *Problèmes de linguistique générale. 1*, Paris, Gallimard, p. 56-62.

BOURDIEU, Pierre (2012), *Sur l'État : cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil.

BOURDIEU, Pierre et Alain DARBEL (1966), *L'Amour de l'Art : les musées et leur public*, Paris, Minuit.

CHARTIER, Roger (1982), « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII^e », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, 37(2) : 389-400.

DERRIDA, Jacques (dir.) (1989), *La faculté de juger*, Paris, Minuit.

DESROSIÈRES, Alain (1993), *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.

DURKHEIM, Émile et Marcel MAUSS (1969/1903), « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », dans Marcel MAUSS, *Représentations collectives et diversité des civilisations. Œuvres II.*, Paris, Minuit, p. 13-89.

ECKERT, Henri (2014), « Déclassement et hantise du déclassement », *Revue Française de Pédagogie*, 188 : 87-108.

FAUKLES, Anthony (1993), *Magnusarkver: The Writings of Magnus Olafsson of Laufas*, Reykjavik, Stofnun Árna Magnússonar á Íslandi.

FAUKLES, Anthony (1979), *Two Versions of Snorra Edda from the Seventeenth Century. 1*, Edda Magnúsar Olafssonar (Laufás Edda), Reykjavik, Stofnun Árna Magnússonar á Íslandi.

FOUCAULT, Michel (1976), *La volonté de savoir. 1. Histoire de la sexualité*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel (1966), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.

GELL, Alfred (1998), *Art and Agency: An Anthropological Theory*, Oxford, Oxford University Press.

MALABOU, Catherine (2014), *Avant demain, épigénèse et rationalité*, Paris, PUF.

MALLET, Paul-Henri (1756), *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes et particulièrement des anciens Scandinaves : pour servir de supplément et de preuves à l'Introduction à l'histoire de Dannemarc*, Copenhagen, C. Philibert.

MAUSS, Marcel (1991/1923-1924), « Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, 4^e édition, Paris, PUF, p. 142-284.

MEILLASSOUX, Quentin (2013), *Métaphysique et fiction des mondes hors science*, Paris, Aux Forges de Vulcain.

NANCY, Jean-Luc (2002), *La création du monde ou la mondialisation*, Paris, Galilée.

- NANCY, Jean-Luc (2001), *La pensée dérobée*, Paris, Galilée.
- PEREC, Georges (1985) *Penser/classer*, Paris, Hachette.
- PORTER, Theodore (1995), *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton University Press.
- PRENSKY, Marc (2001), « Digital natives, digital immigrants », *On the Horizon*, 9(5) : 1-6.
- SALANSKIS, Jean-Michel (2014), *Partage du sens*, Paris, Presses Universitaires de Paris Ouest.
- SALANSKIS, Jean-Michel (2007), *Territoires du sens*, Paris, Vrin.
- TASSET, Cyprien (2015), *Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique*. Thèse de sociologie, sous la direction de Luc BOLTANSKY, EHESS.
- WEBER, Max (2016), *Concepts fondamentaux de sociologie*, textes choisis, traduits et présentés par Jean-Pierre GROSSEIN, Paris, Gallimard.

NOTES

1. Les références bibliographiques ont été sélectionnées parmi les références citées par les auteurs de ces études.

AUTEURS

ANCA CHRISTINE PASCU

Anca Christine Pascu est maître de conférences éméritus, Département pluridisciplinaire d'informatique, UFR Lettres et sciences humaines, Université de Bretagne Occidentale. Courriel : anca.pascu@univ-brest.fr